

Minarets : l'Europe doit changer son regard sur l'islam

Gilles Bernheim, grand rabbin de France

02/12/2009 | Mise à jour : 23:19 | Commentaires  149 |  Ajouter à ma sélection

TRIBUNE - Pour le grand rabbin de France Gilles Bernheim, la décision des Suisses d'interdire les minarets pose aussi la question de la place de la religion dans la société occidentale.

Toute décision qui aboutit à donner moins de droits aux fidèles d'une religion qu'aux fidèles d'une autre religion est une décision injuste. Ceci vaut **en Suisse** comme dans le reste du monde. Je suis contre l'interdiction de construire des minarets, qui a été votée en Suisse.

Quand on affirme un tel principe, il est nécessaire d'en poser le cadre. Loin de moi l'idée d'une surenchère de revendications particulières prenant pour seul argument le fait que la religion d'en face a plus ou mieux. Mon cadre est celui de la République, de la laïcité et de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui prévoit, dans le même article, «la liberté de pensée, de conscience et de religion».



Le grand rabbin de France Gilles Bernheim. Crédits photo : Le Figaro

Chaque pays a une histoire religieuse. Vouloir balayer cet héritage serait un non-sens. En France, il y aura toujours davantage d'églises que de mosquées, synagogues et pagodes réunies. Ce qui est problématique dans la question posée aux Suisses, c'est la discrimination qu'elle instaure en autorisant la construction de clochers et de hauts édifices par les autres religions que l'islam. Jadis il est arrivé qu'on interdise aux juifs de construire des synagogues plus hautes que l'église : c'était défendre le principe d'une religion dominante, ce n'était pas déclarer l'autre religion indésirable.

Aujourd'hui, certains s'interrogent sur la conformité de la question posée avec des engagements internationaux signés par la Suisse. Mais si la question est viciée, alors pourquoi l'avoir posée ? La démocratie est-elle si mal en point que son paroxysme - l'initiative ou référendum populaire - puisse ainsi se tourner contre elle, sans quelqu'un pour bloquer la mécanique infernale ? L'affaire des minarets suisses a commencé en 2006, l'initiative populaire a été lancée en mai 2007 et les 100 000 signatures requises ont été déposées en juillet 2008.

Le «refus du minaret » demande à être analysé. Ce sera fait. On peut déjà envisager quatre motifs. D'abord une défense de l'identité chrétienne qui se trompe de méthode : remplir les églises serait plus utile que de réduire la visibilité des mosquées. Motif contraire, un refus du religieux : on ne craint plus l'église, bien discrète, on ne craint pas la synagogue, qui ne s'adresse qu'à son petit groupe. On craint la mosquée, réputée fervente et recruteuse. C'est le vieux

«défense à Dieu d'entrer» que Victor Hugo attribue à Caïn après le meurtre de son frère, qui avait le premier rendu un culte. Motif plus obscur, sans doute plus fort : un vieux peuple qui n'a plus guère d'enfants se voit concurrencé sur sa terre par des nouveaux venus plus féconds. La crainte, enfin, d'une violence islamique à laquelle on fournit pourtant, par ce genre d'attitudes, des armes nouvelles.

Certains condamnent les résultats du vote et la majorité des Suisses qui auraient mal voté. Je pense, au contraire, que l'opinion des Suisses doit être entendue même si, encore une fois, je suis en désaccord avec elle. Nous, autorités de toutes religions, mais aussi les pouvoirs publics et les journalistes avons failli à notre mission de dialogue, de lutte contre les préjugés et de construction d'un avenir commun.

Il serait déplacé de dresser ici la liste des actions menées en France pour le dialogue. De toute façon, on ne dialogue jamais assez et on ne va jamais assez au devant de l'autre. Mais encore faut-il que l'autre ouvre sa porte et qu'il souscrive au cadre républicain. Et aussi que le curé, l'imam ou le rabbin soit le bienvenu dans les lieux de culte qui ne sont pas les siens. Soyons honnêtes et lucides, de grands progrès sont ici à accomplir.

D'autres, encore, ont agité le spectre d'un retour de bâton qui pourrait venir des pays où l'islam est majoritaire ou religion d'État. Les scènes de rue et les débordements de violence qui ont suivi la publication de caricatures par un magazine danois, sont désormais ancrés dans un inconscient collectif. Si elle devenait réalité, la menace d'un retour de bâton ne ferait que renforcer les convictions des Suisses qui ont voté pour l'interdiction. Et elle aurait le même caractère injuste que le vote suisse.

Depuis dimanche, les sondages se multiplient sur Internet, en France et dans les autres pays. Même si l'instrument est imparfait, l'approbation du vote suisse y est majoritaire. Et parmi les minoritaires qui désapprouvent le vote suisse, il en est toujours qui ajoutent dans la même phrase qu'ils ne sont pas, pour autant, favorables à la construction de minarets.

Aujourd'hui, il nous faut agir afin que les Européens - et pas seulement les Suisses - changent d'opinion sur l'islam. Cette obligation vaut pour les responsables de toutes les religions. Elle nécessite dialogue et ouverture. Une partie de l'action est à mener ici en Europe. Une autre partie est du ressort des pays musulmans. Il serait illusoire d'espérer ici des résultats massifs, sans changement visible là-bas.

LIRE AUSSI :

» [Les Français de plus en plus hostiles aux mosquées](#)

» [LE TALK - Moussaoui : «Le vote suisse doit interpeller les musulmans»](#)

» [Minarets : tollé en France après le référendum suisse](#)

» [Débat chez les imams de France sur les minarets](#)

Imprimer 	Partager    
Envoyer 	S'abonner     

